



## La SNCB lance un projet-pilote d'abonnements flexibles pour des trajets domicile-travail

En juin, la SNCB lancera un projet-pilote visant à apporter une réponse à l'évolution de la demande en matière de mobilité. Elle souhaite ainsi tenir compte de l'augmentation du télétravail et des autres évolutions dans le monde professionnel (par exemple les budgets consacrés à la mobilité). La SNCB va donc lancer une formule d'abonnement de train flexible (« Flex Abonnement ») pour quelques jours par semaine qui permettra de répondre au mieux à l'alternance entre télétravail et présence au bureau. Ce nouveau produit devrait rendre l'utilisation du train encore plus attrayante.

Déjà longtemps avant la crise liée au COVID-19, bon nombre de travailleurs avaient cessé d'être présents physiquement cinq jours par semaine sur leur lieu de travail. La crise sanitaire a accéléré cette tendance au télétravail. Dans sa gamme de produits, la SNCB souhaite donner une place de choix à un titre de transport flexible et attractif, qui répond à la demande de se rendre en train sur un lieu de travail fixe à raison de deux à trois fois par semaine.

Le projet-pilote débutera en juin et il sera proposé, via leur employeur, aux collaborateurs (environ 6.000 à 7.000) de quelques grands employeurs qui participent à ce projet-pilote. Le produit devrait ensuite être déployé au début de l'année 2022 tant pour les particuliers que pour les entreprises et institutions de tous les secteurs, publics et privés.

Pour les entreprises, ce produit offre l'avantage d'une gestion administrative grandement simplifiée grâce à un « business portail » dédié à la gestion des Flex abonnements du personnel concerné.

### **Quatre choix d'abonnements flexibles**

Le Flex Abonnement est un produit qui offrira un large éventail de possibilités : le client pourra opter pour un abonnement qui lui permet d'effectuer la navette domicile-travail soit 80 ou 120 jours au choix sur une période de 12 mois, soit 6 ou 10 jours par mois. Le client pourra décider des jours où il voyagera pendant toute la durée de son abonnement et ce, entre deux gares déterminées.

L'abonnement sera disponible via l'application SNCB et sera très simple d'utilisation : chaque fois que le voyageur prendra le train, il sélectionnera en amont le jour qui sera ensuite scanné par l'accompagnateur de train via un QR code.

Le Flex Abonnement est avant tout un produit destiné aux navetteurs pour lesquels l'utilisation du smartphone (nécessaire pour l'application) est une habitude quasi ancrée. Parallèlement à ce projet-pilote, les abonnements existants (via MOBIB ou sur papier) restent bien entendu toujours disponibles. Le projet-pilote sera évalué fin 2021.

**Georges Gilkinet, Ministre de la Mobilité** : « *Le Covid a eu pour effet d'accélérer les pratiques des entreprises en matière de télétravail. Celles-ci resteront sans doute après la pandémie et il est important que la SNCB adapte son offre en matière d'abonnement domicile-lieu de travail à cette nouvelle réalité. J'applaudis la réactivité de la SNCB qui répond avec le projet pilote « Flex Abonnement » à la demande grandissante de nombreux utilisateurs du train et des entreprises. Cet abonnement flexible ciblé sur les travailleurs permettra aux navetteurs effectuant régulièrement du télétravail de bénéficier de tarifs attractifs et adaptés à leurs besoins. La mise sur le marché du Flex Abonnement après l'expérience pilote amènera encore plus de personnes à découvrir et à utiliser le train régulièrement, et je m'en réjouis.* »

**Elisa Roux**

Porte-parole SNCB

 elisa.roux@sncb.be

---

## A PROPOS DE LA SNCB

Avec plus de 900.000 voyageurs par jour (avant la crise du COVID-19), la SNCB veut être la solution pour une mobilité confortable et durable en Belgique. Son objectif : des clients satisfaits qui considèrent le train comme une solution évidente à leurs besoins en mobilité. La SNCB investit dès lors dans un mode de transport orienté client, dans des trains ponctuels et bien entretenus ainsi que dans des gares confortables, fonctionnelles et qui intègrent parfaitement les autres modes de transport intermodaux. La SNCB compte 18.400 collaborateurs qui, chaque jour, placent le client au centre de leurs préoccupations.

 [www.sncb.be](http://www.sncb.be)

Newsroom published with Prezly: PR Software.